



---

# Conseil d'établissement

## Année scolaire 2022-2023

### Réunion tenue le lundi 28 novembre 2022 à 19h00 à la bibliothèque

---

Séance ordinaire

Procès-verbal adopté

Réunion tenue le lundi 28 novembre 2022, à la bibliothèque, sous la présidence de Séverine Tacquenièrre, à laquelle nous avons quorum. Il est à noter que Sophie Desgagné agit à titre de secrétaire.

**Sont présents :**

Bérubé, Jérémy, représentant des élèves  
Bourassa, Julie, représentante des parents  
Castillo, Magaly, représentante des parents  
Chamard, Marc, directeur  
Cyrenne, Isabelle, gestionnaire administrative  
Desgagné, Sophie, représentante des professionnels non enseignants  
Giguère, Adèle, représentante des élèves  
Hébert, Guillaume, représentant des parents  
Kaffel, Hedi, représentant des parents, et vice-président  
Lachance, Isabelle, représentante des parents  
Langlois, Guy, représentant du personnel enseignant  
Laurin-Lapointe, Ève-Marie, représentante du personnel enseignant  
Martin, Julie, représentante des parents  
Parent, Nancy, représentante du personnel enseignant  
Poitras, Caroline, représentante du personnel enseignant  
Tacquenièrre, Séverine, représentante des parents et présidente  
Tremblay, Yves, représentant des parents et trésorier

**Sont absents :**

Bédard, Jean-François, représentant du personnel enseignant  
Marcotte, Agathe, représentante du personnel de soutien  
Millet, Philippe, représentant de la communauté

## **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2022
5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2022
6. Intervention du public

7. **Points pour approbation ou adoption** : Budget initial 22-23 – présence d'Isabelle Cyrenne.
8. **Secteur de l'adaptation scolaire** : 23 décembre et 22 juin.

9. Présentation de la nouvelle direction
10. Comité saine et sécuritaire – résultats du sondage.
11. Mots des représentants :
  - a) des élèves;
  - b) des parents;
  - c) du personnel;
  - d) de la communauté;
  - e) de la Fondation;
  - f) de la direction; -
  - g) de la présidente / du président.

12. Autres sujets :
  - a) \_\_\_\_\_
  - b) \_\_\_\_\_
  - c) \_\_\_\_\_

13. Levée de l'assemblée

Séverine Tacquenièr,  
Présidente

Marc Chamard,  
Directeur

## 1. Ouverture de l'assemblée

La rencontre débute à 19h00.

## 2. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée

Sophie Desgagné prendra les notes et le procès-verbal sera fait par Marc Chamard.

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Isabelle Lachance, appuyée par Julie Martin que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

**Adopté à l'unanimité**

**C.É. 030-22-23-011**

## 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2022

Il est proposé par Julie Martin, appuyée par Guillaume Hébert que le procès-verbal soit adopté tel quel.

**Adopté à l'unanimité**

**C.É. 030-22-23-012**

## 5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2022

La direction confirme que le même entrepreneur va poursuivre les travaux pour la prochaine phase. Toutefois, les sous-traitants pour le secteur de la ventilation et l'électricité ne seront pas de retour. Lors de la 1<sup>re</sup> phase, certains retards étaient attribués à ces deux secteurs.

### Fondation :

Un montant total de 32 000 \$ a été attribué par la fondation. De ce montant, 10 000\$ serviront à aider les familles en difficulté et 22 000\$ seront destinés à différents projets.

## 6. Intervention du public

Aucune intervention n'a été faite.

## 7. Points pour approbation ou adoption

### Budget initial 22-23 – présence d'Isabelle Cyrenne

La gestionnaire administrative présente le budget initial 22-23. Quelques points sont à retenir :

- Une diminution d'un maximum de 200 \$ pour les élèves inscrits à des concentrations comme par exemple : multisports, PEI, etc. Cette mesure a été offerte lors d'une année électorale, sera-t-elle récurrente ?
- Depuis quelques années, la bonification de certaines mesures permet d'offrir un service direct à l'élève.
- Une nouvelle mesure a été ajoutée pour les élèves immigrants qui parlent français mais qui ont besoin d'aide dans certaines matières.
- La direction explique qu'il doit faire chaque année une reddition de compte au ministère pour différentes mesures.

À la suite de la présentation, plusieurs questions sont soulevées afin de bien comprendre les détails de ce budget. Il est important de noter que les sommes touchant les salaires du personnel permanent ne sont pas incluses dans ce budget. Ce budget est davantage un budget de fonctionnement pour les différents services mis en place pour les élèves (services particuliers, activités parascolaires, aide alimentaire, vie étudiante, surveillance, etc.)

Il est proposé par Guy Langlois, appuyé par Yves Tremblay que le budget initial soit adopté.

**Adopté à l'unanimité**  
**C.É. 030-22-23-013**

#### **8. Secteur de l'adaptation scolaire : 23 décembre et 22 juin**

Historiquement, les enseignants en adaptation scolaire ne travaillent pas à la dernière journée du calendrier en décembre et juin. Étant donné qu'il y a des sessions d'examens lors de ces deux périodes pour les élèves et que les enseignants du régulier n'enseignent pas lors de ces sessions. Ainsi, pour une question d'équité, cette demande a été faite aux membres du Conseil d'établissement. Les deux journées identifiées pour le calendrier scolaire 22-23 sont vendredi 23 décembre et jeudi 22 juin.

Il est proposé par Mme Lachance, appuyée par Nancy Parent.

**Adopté à l'unanimité**  
**C.É. 030-22-23-014**

#### **9. Présentation de la nouvelle direction**

Jean-François Goupil remplacera Marc Chamard à partir du mois de janvier. Le transfert se fera pendant le mois de décembre. Le directeur actuel sera disponible jusqu'à la mi-février pour soutenir son successeur. Présentation de Jean-François et de son parcours.

#### **10. Comité sain et sécuritaire – résultats du sondage.**

Un sondage anonyme portant sur la sécurité à l'école a été complété par les élèves de la PAL. Il y a eu environ 800 répondants, les résultats nous sont présentés.

Faiblesses : Lors des activités parascolaires et lors de la période du dîner, les élèves éprouvent plus de difficultés pour la notion de civisme. C'est à ces moments qu'il y a moins d'encadrement. Le bilan est positif dans son ensemble et démontre un bon sentiment d'appartenance. Les élèves ont noté qu'ils appréciaient le lien avec l'adulte et l'accueil.

#### **11. Mots des représentants :**

##### **a) des élèves;**

Dans le cadre du nouveau programme d'engagement vers la réussite (PEVR), le 25 novembre dernier, il y a eu un « focus groupe » regroupant les parents et les élèves de notre Centre de services. Des thèmes touchant le bien être des élèves, l'aménagement des locaux ont été discutés ainsi que différents thèmes.

##### **b) des parents;**

**Comité de parents** : les parents ont été consultés pour le calendrier scolaire 23-24. Les journées de tempête peuvent devenir des journées pédagogiques.

**24 janvier à 19:30 : Formation sur les conseils d'établissement** : il y a également possibilité de visualiser des capsules et de lire des documents sur le site du Ministère de l'Éducation.

**Comité EHDAA** : Madame Castillo, représentante du comité de parents, voudrait que les parents de l'adaptation scolaire lui présentent des idées ou projets. Elle leur a fait parvenir un courriel, mais aucun parent ne s'est manifesté jusqu'à présent.

**c) du personnel;**

Le 25 novembre dernier, le comité des élèves, responsable du projet entrepreneurial de la Boutiqu'A+ (location de tenues de soirée), a organisé un défilé promotionnel pour attirer de la clientèle. Cet événement fut un grand succès. Toute l'équipe d'organisation et les mannequins étaient des élèves. Parmi ces derniers, nous avons la chance d'avoir 2 mannequins du PDGP-2, qui ont instantanément été adoptés par toute l'équipe de l'événement, et qui furent unanimement acclamés sur scène, eux qui ont démontré un grand charisme!

Les Sentinelles de l'Aide font présentement une collecte de vêtements chauds, à offrir aux organismes de la Basse-Ville, ainsi qu'une collecte de denrées alimentaires pour les paniers de Noël de la Société St-Vincent-de-Paul de L'Ancienne-Lorette.

Les classes de 5<sup>e</sup> secondaire en ECR ont reçu la visite des animateurs de l'atelier Solidaires pour la santé mentale, dont l'objectif était de démystifier et reconnaître les signes de la dépression. Cet atelier est donné par la Fondation Jeunes en Tête.

**d) de la communauté;**

Absence du représentant.

**e) de la Fondation;**

Rien de particulier.

**f) de la direction;**

Mot de la fin du mandat de Marc Chamard en tant que directeur. Motion de remerciement demandée par Guy Langlois.

**g) de la présidente / du président;**

Merci à Marc Chamard pour toutes les années données. Un directeur qui a à cœur les élèves, les enseignants et par-dessus tout, son travail. La PAL est un peu le fruit de Marc Chamard. Sa disponibilité est aussi très appréciée.

**12. Autres sujets :**

**a) Consultation pour les critères d'inscription des élèves du primaire et du secondaire**

Pour les ententes de scolarisation, les confirmations arrivent trop tard selon Hedi Kaffel, appuyé par Guy Langlois. La direction précise que pour le secondaire, il faut attendre de faire l'organisation scolaire après les cours d'été.

Le document sera envoyé par Hedi Kaffel aux membres pour recueillir leurs commentaires. Le CE sera aussi consulté officiellement ultérieurement.

**13. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Julie Martin, appuyée par Nancy Parent, que l'assemblée soit levée. Il est 20h25.

**Adopté à l'unanimité**

**C.É. 030-22-23-015**

Séverine Tacquenièr  
Présidente

Marc Chamard  
Directeur